# LA COMMISSION DU NUNAVUT CHATZGÉE DE L'EXAMEN DES TZÉPETZCUSSIONS ET VOUS





Participez à l'évaluation des projets proposés au Nunavut, du début à la fin



### MISSION DE LA COMMISSION CHATEGÉE DE L'EXAMEN DES TEÉPETZCUSSIONS :

Protéger et favoriser le bien-être de l'environnement et des Nunavummiut par un processus d'évaluation des répercussions

Photo couverture Coucher de soleil à Kivalliq Photo : Sophia Granchinho

Publié par la Commission chargée de l'examen des répercussions, Cambridge Bay, Nunavut © Commission chargée de l'examen des répercussions, 2013

Pour commander des exemplaires des guides de la CNER

Courriel: info@nirb.ca

Appel sans frais: 1-866-233-3033

www.nirb.ca





Lena Atatahak, Kitigak Lake, Kitikmeot Photo: Li Wan

### LA COMMISSION DU NUNAVUT CHARGÉE DE L'EXAMEN DES RÉPETZCUSSIONS ET VOUS

La Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER) évalue les conséquences des projets proposés pour la région du Nunavut (RDN). Elle formule des recommandations pour protéger l'environnement, sauvegarder les droits des Inuit et favoriser le bien-être de tous les Nunavummiut.

Ce guide général vous indiquera comment participer aux processus de la CNER, du début à la fin. Vous verrez comment vos idées pourront aider à protéger la terre et la faune et à favoriser la santé et le bien-être de votre famille et de votre collectivité – pas seulement pour aujourd'hui mais pour les générations à venir.

### SOMMAITZE

Prenons soin ensemble du développement du Nunavut 2

Évaluation des répercussions environnementales et socioéconomiques

Recueillir les commentaires des Inuit 6

Outils de participation \$\% \exists

Un processus juste et équilibré 💋

Vous pouvez faire la différence 12

### PRENONS SOIN ENSEMBLE DU DÉVELOPPEMENT DU NUNAVUT

### LA CNÉR: CIZÉÉE POUTZÉVALUETZLES TZÉPETZCUSSIONS DU DÉVELOPPEMENT PIZOPOSÉ AU NUNAVUT

Le potentiel énergétique et minier du Nunavut attire énormément d'attention. Avec une population jeune et rapidement croissante, les habitants du Nunavut recherchent de nouvelles possibilités économiques, y compris le développement de ressources.

En vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (ARTN), plusieurs organisations ont été créées afin de gérer les terres et les ressources, protéger les droits des Inuit et favoriser un développement bénéfique pour les Nunavummiut.

Ces organisations veillent également à ce que le développement ne nuise ni à l'environnement ni aux résidants.

La Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER) est l'une de ces organisations. Elle assume un rôle très spécifique en examinant les répercussions environnementales (ERE), étape importante dans la gestion du futur développement du Nunavut.

### Proposition du projet Promoteur

Les étapes du projet : de la proposition à l'achèvement

Mise en oeuvre du projet Promoteur

### Aménagement du territoire

Commission d'aménagement du Nunavut

La Commission
d'aménagement du
Nunavut(CAN) est chargée
de l'aménagement du
territoire: est-ce que les
plans approuvés d'utilisation
des terres favorisent la mise
en œuvre de ce projet dans
cette région? Faut-il effectuer
un examen des répercussions
pour ce type de projet?

### Examen des répercussions

Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions

La Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER) est responsable de l'examen des répercussions : quelles seraient les conséquences si le projet était mis en œuvre et comment les gérer?

### Prise de décision

Ministre(s)

Le ministre est responsable de la prise de décision ainsi que des licences et permis nécessaires; il doit examiner les rapports de la CNER et déterminer si le projet peut obtenir la délivrance d'un permis.

### Délivrance de permis

Utilisation des terres
Utilisation des eaux
(Office des eaux du Nunavut)
Autres organismes
d'autorisation

L'Office des eaux du Nunavut (OEN), les gestionnaires des terres et les autres organismes d'autorisation sont chargés de la délivrance des permis, établissant les modalités et les conditions précises de l'approbation d'un projet.

### Surveillance

Utilisation des terres
Utilisation des eaux
CNER
Autres

Le projet peut être mis en œuvre dès qu'il a obtenu les licences, permis et approbations nécessaires : est-ce que les modalités et conditions sont observées et protègent-elles l'environnement tel que prévu?

# CHARLES IN THE RESERVE AND THE

Porte Ouverte de la CNER, Sanikiluag Photo : Li Wan



Le Conseil de la CNER: de g. à d.: Guy Alikut, Kaviq Kaluraq, Henry Ohokannoak, Elizabeth Copland, Allen Maghagak, Phillip Kadlun Photo : Sophia Granchinho

### LE PROCESSUS D'EXAMEN FAVORISE LA PARTICIPATION DES LNUIT

La CNER vous offre de multiples occasions d'exprimer votre point de vue et de vous assurer que vos préoccupations et vos suggestions seront traitées dans les processus.

Des efforts particuliers sont effectués pour s'assurer que les voix des Inuit soient entendues dans les processus d'examen des répercussions. Encourager les Inuit à faire connaître leur point de vue est une démarche unique au Canada, émanant des objectifs de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.

Nommés par des organisations inuites et par le gouvernement, les membres de la Commission prennent des décisions conjointes. Le personnel de la CNER est situé au Nunavut, prêt à vous écouter et à travailler avec vous.



### Accord sur les revendications territoriales du Nunavut

« La CNER a pour objectifs principaux de protéger et de favoriser le bien-être actuel et futur des résidants des collectivités de la région du Nunavut et de protéger l'intégrité écosystémique de cette région...... » (art.12.2.5)



Recherchez l'icône Atii dans chaque guide pour savoir comment participer.

### PROTECTION DES CATZIBOUS

Les membres de la collectivité ont craint qu'à la longue, les propositions d'exploration et d'échantillonnage en vrac du projet Chidliak de Peregrine Diamonds Ltd, aient des effets négatifs sur les effectifs de caribou et les voies de migration.

Grâce aux commentaires du public, des modalités et des conditions spécifiques ont été appliqués à plusieurs projets pour éviter de perturber les caribous, notamment: « quand des caribous sont observés à moins d'un km du site du projet, le promoteur doit suspendre toutes les opérations, y compris les vols à faible altitude. le dynamitage, l'utilisation de motoneiges et de véhicules tout terrain dans le voisinage immédiat des camps....»

(Rapport décisionnel de l'examen préalable de la CNER - Recommandations 1 à 23 « Échantillonnage en vrac à Chidliak ». Note de la Commission, Modalités et conditions 25 à



Photo: Sophia Granchinho

# L'EXAMEN POTETE SUTE LES TÉPETECUSSIONS ENVITZONNEMENTALES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

### L'EXAMEN DES TZÉPETZCUSSIONS RÉPETZCUSSIONS SOCIALES ENVITZONNEMENTALES: UNE VALEUTZ AJOUTÉE

L'examen des incidences environnementales (EIE) est un outil utilisé pour cerner les répercussions environnementales, sociales et économiques d'un projet. Les décideurs doivent absolument connaître ces conséquences positives et négatives - afin de prendre des décisions éclairées quant à l'éventuelle mise en œuvre du projet et sa date.

Le processus EIE aide à trouver des moyens d'atténuer les répercussions négatives et à façonner les projets pour le plus grand bénéfice des résidants. En recueillant des connaissances et de l'expertise au niveau local, l'EIE bonifie le projet. Il permet d'apaiser les inquiétudes afin que le projet puisse avancer avec le minimum de conséquences sur l'environnement et le maximum d'avantages pour la population.

### RÉPETZCUSSIONS ENVITZONNEMENTALES

Dans son processus d'examen, la CNER se penche sur les répercussions environnementales d'un projet ou d'un développement proposé la terre, la faune, les eaux, l'air. Quelles sont les conséquences de ces répercussions sur l'environnement?

L'examen ne vise pas que les terres et les eaux. Il vous concerne aussi. Comment un projet proposé pourrait-il vous affecter vous, votre famille et votre collectivité?

- Quelles sont les répercussions sociales escomptées d'un projet?
- Y aura-t-il des répercussions sociales positives comme davantage de possibilités de formation pour maximiser l'accès à l'emploi?
- Y aura-t-il des répercussions sociales négatives comme la présence d'un plus grand nombre d'étrangers dans les collectivités, contribuant à une perte de culture inuite?
- Comment garantir les répercussions positives et limiter les négatives?

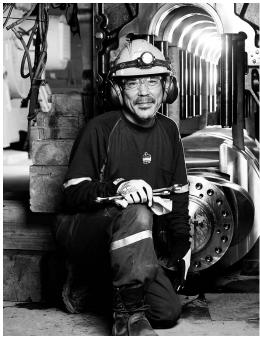


Courtney Klengenberg, près de Cambridge Bay Photo : Aliza Weller

### RÉPETZCUSSIONS ÉCONOMIQUES

Les nouveaux projets sont souvent perçus comme ayant des répercussions positives sur l'économie car ils peuvent créer des emplois pour les Nunavummiut.

- Que doit-il se passer pour garantir la participation des Nunavummiut?
- Quelles sont les éventuelles répercussions négatives d'un projet? Comment les limiter?



Paul Koomak Eetak, apprenti mécanicien d'entretien, Mine Meadowbank Mine Photo : © Agnico-Eagle 2011

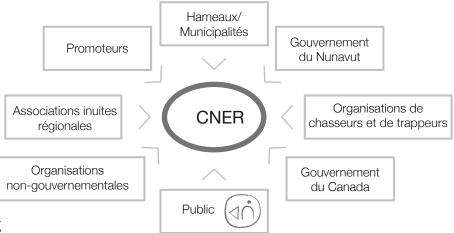
### LA CNER RECUEILLE LES COMMENTAIRES DE TOUS ET CHACUN

Dans le cadre de son processus d'examen des répercussions, la CNER recueille les commentaires de tous et chacun – incluant les promoteurs, le gouvernement, les organisations non gouvernementales, les agences de réglementation, les associations inuites régionales, les hameaux, les organismes communautaires, les associations de chasseurs et de trappeurs et le public.

Au Canada, les processus d'évaluation des répercussions sont appliqués, sous une forme ou une autre, dans tous les ressorts. Mais au Nunavut, le processus est unique

Puisqu'elle a été créée en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, la CNER doit s'appliquer à recueillir les points de vue des Inuit. Leur connaissance de l'environnement, leurs préoccupations et leurs idées en matière de répercussions économiques et sociales sont d'importants atouts pour le processus d'EIE.

### La CNER recueille l'avis de plusieurs organisations



### PARTICIPEZ C'EST VOTRE DIZOIT



Paul Quassa et Peter Ivalu lors de la Table ronde communautaire sur le projet Rivière Mary de la Baffinland, Igloolik Photo : Sophia Granchinho

### PATETICIPEZ DÈS LE DÉBUT DU PTEOCESSUS

La participation du public est indispensable pour que le processus d'examen soit ouvert, juste et équilibré.

La CNER doit s'assurer que dans les collectivités touchées par un projet, les parties intéressées soient conscientes du projet ainsi que de ses éventuelles répercussions environnementales, sociales et économiques.

Plus tôt vous participerez au processus de la CNER, plus le projet sera façonné pour répondre aux préoccupations et aux besoins de la communauté. Un engagement public dès les premières étapes engendrera un meilleur processus d'examen dont les recommandations finales répondront aux objectifs de la CNER de protéger l'environnement, protéger les droits des Inuit et d'encourager les avantages pour les Nunavummiut.

### LES PRINCIPES DU QUANTIMAJUTURANGIT INUIT GUIDENT LE PROCESSUS DE LA CNÉR

Au fil des ans, la CNER a travaillé très fort pour créer un processus où les Inuit se sentiront les bienvenus, sachant que leurs connaissances seront valorisées et leurs points de vue compris; un processus quidé par les principes Quajimajutugangit :

- respecter les autres, en prendre soin et respecter les relations;
- perfectionner ses compétences par la mise en pratique, l'effort et l'exécution;
- travailler ensemble pour une cause commune;
- favoriser la bonne humeur en étant ouvert, tolérant et respectueux des différences
- servir la famille et/ou la collectivité et lui dispenser des services
- prendre des décisions à la suite de discussions et par consensus
- être innovateur et faire preuve de débrouillardise
- respecter la terre, les animaux et l'environnement et en prendre soin.

Par exemple, dans ses règles de procédure, la CNER donne un droit spécial aux Aînés pour qu'ils s'assurent que dans son fonctionnement, la Commission respecte toujours les Inuit. D'ailleurs, dans ses réunions et audiences, la CNER considère toujours le témoignage oral d'un aîné comme un élément de preuve.



Mina Inuktaluk lors de la Porte Ouverte de la CNER, Sanikiluag Photo : Li Wan

### VOTTZE POINT DE VUE COMPTE, À TOUTES LES ÉTAPES

Le processus de la CNER comporte trois étapes précises :

1ère étape : Examen préalable
La CNER recueille les commentaires écrits
et le Conseil recommande soit un examen
complet du projet, soit son approbation avec
des modalités et conditions, soit son rejet.
(45 jours)

2ème étape : Examen

La CNER coordonne une procédure permettant de recueillir, oralement et par écrit, de nombreux témoignages de toutes les parties intéressées, du public et du promoteur et se terminant par une audience officielle. Le Conseil recommande ensuite d'approuver ou de refuser le projet. (2 à 3 ans)

3ème étape : Surveillance
Les projets approuvés sont mis en œuvre
et, conformément aux modalités et
conditions de permis, surveillés pendant
toute leur durée par la CNER et par d'autres
organismes.

Ces guides sont conçus pour expliquer et détailler chaque étape et vous indiquer surtout où, quand et comment vous pouvez participer.

# EXAMEN PTZÉALABLE Consultez la liste des projets sur le site Web enregistrez-vous pour des avis par courriel soumettez vos commentaires à la CNER par courriel ou télécopie discuter de vos préoccupations avec les organisations locales Voir le Guide public 1ère étape : Examen préalable

### EXAMEN

- \* exprimez-vous!
- 🗶 assistez aux réunions sur la portée du projet
- \* participez à la révision technique
- \* assistez aux sessions d'information sur l'EIE
- ★ participez à la pré-audience
- \* assistez à la session d'information sur l'EIE finale
- \* assistez à l'audience finale

Voir le Guide public 2ème étape : Examen

### SUTZVEILLANCE

- (10)
- ★ lisez les mises à jour des promoteurs de projets
- ★ lisez les rapports annuels sur les projets
- ★ contactez la CNER si vous avez des inquiétudes
- \* assistez aux sessions d'information de la CBER

Voir le Guide public 3ème étape : Surveillance



Accord sur les revendications territoriales du Nunavut

« Dans la préparation des règlements administratifs et règles de procédure régissant la conduite des audiences publiques, la CNER..... accorde l'attention et l'importance qui s'imposent aux traditions des Inuit en matière de communication orale et de prise de décisions...... » (art 12.2.24 (ii))



Recherchez l'icône Atii dans chaque guide pour savoir comment participer.

### OUTILS DE PARTICIPATION

### LES GOIDES PUBLICS DE LA CNÉR

Les guides publics de la CNER ont été créés pour vous encourager et vous aider – vous, le public -, à participer davantage au processus de la CNER. Il y en a un pour chaque étape du processus, avec des instructions visant à faciliter votre participation, où et quand.

La CNER a particulièrement mis l'accent sur l'importance du rôle des Inuit et sur la valeur qu'elle accorde aux principes Quaujimajatuqangit des Inuit.



Une série de guides plus techniques est également disponible pour ceux qui désirent approfondir le processus :

- Guide du promoteur
- Guide des organismes d'autorisation
- Règles de procédure de la CNER
- Lignes directrices de l'étude d'impact environnemental
- Terminologie et définitions

### REGISTIZE PUBLIC EN LIGNE



Josie Tucktoo-Lacasse Photo: Kelli Gillard

Tous les documents, rapports de réunions et décisions sont publics. N'hésitez pas à consultez le registre public en ligne à l'adresse ftp.nirb.ca

Vous y trouverez les plus informations les plus à jour de la CNER sur les propositions de projets, les étapes d'examen et les décisions.

### PATZTICIPATION AUX TZÉUNIONS

La CNER organise diverses réunions pour les projets soumis à un examen complet. Elles sont détaillées dans le Guide public 2ème étape : Examen. Il s'agit de sessions d'information communautaires, de séances d'établissement de la portée du projet, de réunions techniques, d'ateliers et d'audiences formelles.

Ce que vous devez savoir, c'est que vous pouvez participer à toutes les réunions de la CNER, même les réunions techniques si vous voulez.

### INSCRIVEZ-VOUS SUTZ LA LISTE D'ENVOI

La CNER maintient une liste régionale d'organismes et de personnes qui reçoivent automatiquement des renseignements sur les projets proposés. Vous pouvez demander à ce que votre nom y soit ajouté. C'est simple. Remplissez tout simplement le formulaire en précisant les types de projets pour lesquels vous désirez des informations. Votre nom sera ajouté à la liste et vous recevrez directement des courriels. Vous trouverez le formulaire à l'adresse ftp.nirb.ca.

# UN PETZSONNEL TOUJOUTZS PTZÊT À TZECUEILLITZ DES COMMENTAITZES

À Cambridge Bay, les employés professionnels de la CNER travaillent à temps plein pour la Commission et pour vous également. N'hésitez pas à les contacter en tout temps si vous avez des questions ou besoin d'informations sur un projet.

Les interprètes de la CNER sont toujours disponibles pour aider les intervenants en Inuktitut et en Inuinnagtun.

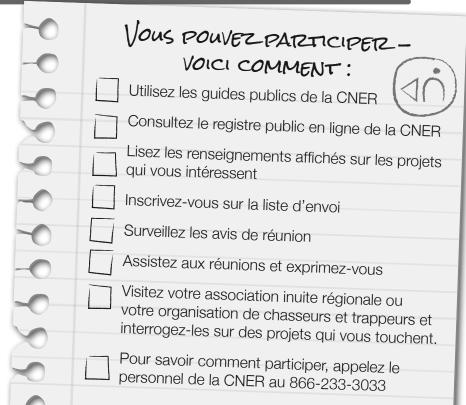
Le personnel est là pour vous aider et pour transmettre vos questions, préoccupations et opinions aux membres de la Commission, pendant leurs délibérations.



Josie Tucktoo-Lacasse, NIRB traductrice/Interprète Photo: Li Wan



Robert Maksagak, conseiller technique adjoint au bureau de la CNER à Cambridge Bay Photo: Kelli Gillard





Aliza Weller et Natasha Lear, employées de la CNER à la réunion publique de Sanikiluag Photo: Li Wan

# UN PROCESSUS JUSTE ET ÉQUILIBIZÉ

### « J'estime que la CNER a fait un travail exceptionnel en assumant son rôle et ses responsabilités envers le peuple du Nunavut et plus particulièrement les résidants de la région de Qikiqtani. »

(Lettre de Tom Paddon, président et chef des opérations, Baffinland Iron Mines Corporation, à la CNER, 24 septembre 2012).

« La collectivité est reconnaissante d'être ainsi informée sur le projet et elle est prête à aborder l'étape suivante de l'EA (processus d'évaluation environnementale).

Auparavant, le public n'était pas aussi bien renseigné qu'il l'est aujourd'hui sur l'évolution du projet. »

(Rapport de la réunion publique de la CNER sur l'établissement de la portée des incidences du projet Rivière Mary, p.63, 2009)

### LE TZÔLE DES MEMBRZES DE LA COMMISSION

La CNER met tout en œuvre pour exécuter son mandat avec le plus d'impartialité possible pour ses partenaires. Lors de leurs délibérations, les membres du Conseil de la CNER observent de claires règles et procédures afin de s'assurer que tous soient équitablement traités pendant le processus.

Le Conseil doit évaluer chaque proposition selon son mérite et dans le cadre de son propre contexte. Par conséquent, même si un nouveau projet s'apparente à un autre, le Conseil l'examinera avec un regard neuf et en évaluera soigneusement les répercussions.

Les membres du Conseil recueillent des commentaires sur les projets par le biais d'audiences formelles, analogues aux audiences de justice. Cette procédure formelle garantit une écoute équitable des points de vue de toutes les parties concernées.

La CNER préfère aussi recevoir davantage de commentaires écrits que de témoignages oraux. Son personnel les réunit en trousses d'informations pour s'assurer que tous les membres du Conseil y aient accès, en toute égalité.



Le Conseil de la CNER lors de l'audience finale, projet Rivière Mary, Igloolik Photo: Amanda Hanson



Le Conseil et le personnel de la CNER, Sanikuluaq Photo: Amanda Hanson

### Structure organisationnelle de la CNER



### Membres de la Commission

Tunngavik Inc. Gouvernement du Canada

Nunavut

Nunavut Tunngavik Inc. Gouvernement

du Canada

Gouvernement du Nunavut

Gouvernement du Canada

Nunavut Tunngavik Inc.

Gouvernement du Canada

Nunavut Tunngavik Inc.

Gouvernement du Nunavut Gouvernement du Canada

Gouvernement du Canada

### COMMUNIQUETZ AVEC LA COMMISSION

Le public interagit directement avec le personnel de la CNER et directement avec le Conseil pendant une audience. Il peut aussi, en tout temps, contacter le président et le directeur général.

La CNER est composée de neuf membres dont l'un agit comme président. Les nominations sont effectuées par le gouvernement du Nunavut, le gouvernement du Canada et les organisations inuites désignées.

Quel que soit son organisme nominateur, le membre du Conseil agit en toute autonomie et dans l'intérêt de tous les Nunavummiut et de tous les Canadiens. Une fois nommés, les membres du Conseil visent l'intérêt général et non celui de leur organisme de nomination.

# EXAMEN EN TEMPS OPPOTZTUN ET SUTZVEILLANCE APPTZOPTZIÉE: UNE QUESTION D'ÉQUILIBIZE

La CNER s'acharne à établir et à maintenir sa crédibilité auprès de ses partenaires, notamment les organismes inuits, le gouvernement, l'industrie et le public. Des procédures et des calendriers clairs et des procédures prévisibles facilitent la participation générale.

Dans le cadre des pouvoirs qui lui sont impartis, la CNER met tout en œuvre pour respecter la culture, les valeurs et les intérêts de tous les Nunavummiut. Elle a de plus fixé, pour le promoteur et les examinateurs d'un projet, de très hautes normes de soumission des éléments de preuves technique et scientifique.

### L'OCT AIDE À DÉTERMINERZIA PORTÉE DES IMPACTS

Lors de la phase d'établissement de la portée des incidences, pour l'examen de la CNER, la Kugluktuk HTO a réclamé « que dans le cadre du processus d'examen de l'EIE, l'impact du projet sur les loups soit clarifié ou détaillé (ainsi que).....sur le troupeau de caribous de Bathurst pour des incidences connexes »...

(Rapport de la réunion d'établissement de la portée du projet de Kugluktuk HTO, High Lake Mine, p.6, 2007)

En établissant la portée des incidences, la CNER a identifié certaines régions où le promoteur devra approfondir non seulement les incidences des activités du projet mais encore les incidences cumulées à celles des projets passés, présents et autres raisonnablement prévisibles dans la région, sur les bœufs musqués, les orignaux, les loups, les caribous de Bathurst, Dolphin, Union et Peary.

(Établissement de la portée et de la liste des incidences par la CNER pour le projet Wolfden High Lake, p.8, 2007)



# Vous pouvez FAITZE LA DIFFÉTZENCE.

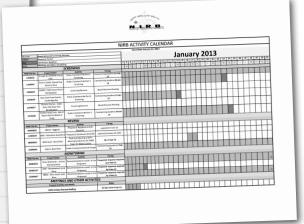
### VOTRE POINT DE VUE EST PRÉCIEUX POUTZ LA CNÉR

Après seize ans de fonctionnement, la CNER a assuré l'intégration du public dans la protection de l'environnement; elle a dégagé des répercussions sociales et économiques positives des différents projets. Si jamais vous visitez Cambridge Bay, n'hésitez pas à aller rencontrer le personnel de la CNER, à consulter les documents publics et les livres de la bibliothèque de la Commission. De plus, la CNER a mis sur pied un programme de stages d'été pour étudiants; Par conséquent, n'hésitez pas à communiquer avec son personnel pour en apprendre davantage sur les possibilités d'apprentissage.

### DÉCOUVREZLES ACTIVITÉS DE LA CNÉRDANS VOTIZE RÉGION!

Procurez-vous le calendrier bimensuel des activités de la CNER afin de vous renseigner sur l'évolution des propositions de projets, de lire les commentaires sur les échéances et de connaître les dates des prochaines réunions.

- ★ rendez-vous sur le site ftp.nirb.ca pour télécharger le calendrier
- ★ envoyez un courriel à info@nirb.ca
- ★ appelez le personnel de la CNER au 866-233-3033



Calendrier des activités de la CNER: ftp.nirb.ca

### VOTRE POINT DE VUE COMPTE

Faites-vous entendre pendant les différentes étapes de l'examen des répercussions environnementales, depuis l'examen préalable jusqu'à la surveillance en passant par l'examen.

Votre point de vue peut faire une différence pour votre famille, votre collectivité, l'environnement et l'avenir du Nunavut.

Pour en savoir davantage sur vos possibilités de participation à l'examen préalable, l'examen et la surveillance de la CNER, consultez les guides publics de la Commission.

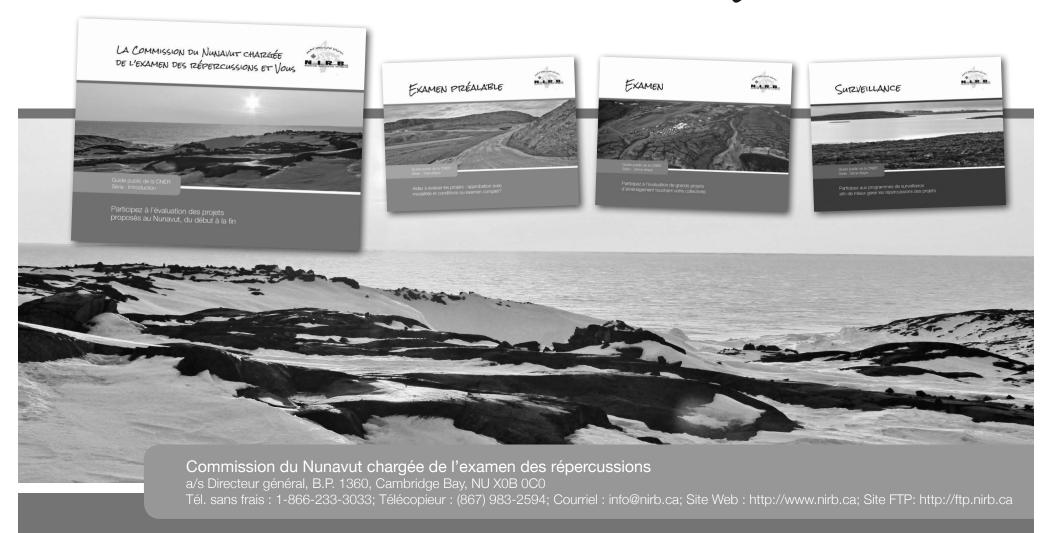
Faites une différence : comment le planifier?



Adrien Amaaq et Neevee Nutarariaq, région de Igloolik Photo: Li Wan



# SÉTRIE DES GUIDES PUBLICS DE LA CNER



### Gaides TECHNIQUES DE LA CNER

- ★ Guide du promoteur
- ★ Règles de procédure de la CNER
- ★ Guide des organismes d'autorisation ★ Lignes directrices de l'étude d'impact environnemental
- ★ Terminologie et définitions